

***AVIS DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE***

**PLAN DE MANDAT
DE LA CAPI
2015-2020**

***QUELLES
AMBITIONS
POUR LA CAPI ?***

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE

INTRODUCTION : UN TERRITOIRE AU CŒUR DE NOMBREUX ENJEUX

PARTIE I :

UN TERRITOIRE À CONNECTER AVEC LES ESPACES VOISINS

PARTIE II :

UN TERRITOIRE OÙ LES SERVICES TIENNENT UN RÔLE MAJEUR

PARTIE III :

UN TERRITOIRE À POTENTIEL

PARTIE IV :

UN TERRITOIRE LABORATOIRE DE NOUVELLES FAÇONS DE VIVRE

CONCLUSION

MÉTHODOLOGIE

AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2015, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE (CDNI) A ÉTÉ SAISI PAR LA CAPI POUR DONNER UN AVIS SUR LE PLAN DE MANDAT 2015-2020 QUE CELLE-CI RÉDIGE ET QU'ELLE A PRÉVU DE VALIDER EN COURS D'ANNÉE 2015.

Lors de l'Assemblée Plénière du CDNI, tenue le 7 janvier, Patrick NICOLE-WILLIAMS, Vice-Président de la CAPI en charge de la communication, de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance, est venu présenter la façon dont le document allait se construire mais aussi les premières réflexions des élus, ainsi que le calendrier souhaité par ces derniers pour sa mise en oeuvre. Le CDNI a décidé de mener un travail en quatre groupes bien distincts (trois thématiques et un généraliste). Chacun des groupes a tenu des réunions de façon séparée (une ou deux en fonction des sujets) avant un réunion commune pour faire le bilan et la synthèse de ses travaux. L'intitulé de chacun des groupes de travail était le suivant :

- Groupe 1 : Transition énergétique / développement durable
- Groupe 2 : Attractivité du territoire
- Groupe 3 : Stratégie Métropolitaine
- Groupe 4 : Vision globale du plan de mandat

Entre le 22 janvier et le 24 mars 2015, les membres du Conseil de Développement ont participé à l'une des sept réunions qui se sont tenues et

qui ont débouché sur un grand nombre d'idées, certaines se recoupant entre les différents groupes. Certaines idées sont également issues des groupes de travail menés depuis des mois, comme celui sur les transports ou encore sur la culture. Deux réunions plénières – le 29 avril et le 18 mai – ont permis d'affiner ces réflexions. Ce document est donc le fruit de ce travail et il s'articule de la manière suivante :

- Un texte en quatre parties qui est la présentation des grands enjeux relevés par le Conseil de Développement. Ceux-ci pourront être autant de points d'attention pour la rédaction du Plan de Mandat.
- Un encadré à la fin de chacune des parties met en évidence les points clés du texte ainsi que des propositions. Bien qu'elles répondent à des temporalités différentes et qu'elles ne soient pas forcément du même ordre, elles peuvent constituer une base de réflexion pour l'établissement d'un plan d'actions dans dans le cadre du Plan de Mandat.

INTRODUCTION : UN TERRITOIRE AU CŒUR DE NOMBREUX ENJEUX

Pour les membres du Conseil de Développement, il apparaît essentiel de bien **positionner le territoire dans une perspective qui ne se limite pas à la durée du plan de mandat mais dans une vision de long terme, qui intègre la nécessité de développer les collaborations avec les territoires voisins et de valoriser ses points forts pour le plus grand bénéfice de ses habitants et des générations futures.** Le territoire de la CAPI n'est pas isolé du reste du monde, il est de par sa position géographique un territoire carrefour entre Lyon, Grenoble et Chambéry. Il se trouve ainsi au cœur d'un réseau entre trois agglomérations d'importance, au cœur de la Région Rhône-Alpes, mais aussi sur la route principale menant vers les grandes stations de ski des Alpes du Nord (par l'A43) ou des Alpes du Sud (par l'A48), qui est aussi un axe européen d'importance majeure. C'est donc un espace traversé par des flux importants. Il est également devenu de facto un élément constitutif de la grande agglomération lyonnaise comme le démontre l'observation des déplacements quotidiens entre Lyon et la CAPI.

De plus, l'histoire de la CAPI qui s'est faite ces quarante dernières années autour du couple Ville nouvelle/Bourgoin-Jallieu permet de comprendre la structuration actuelle de l'agglomération et son évolution démographique, l'une des plus importantes en France sur cette période. La Ville Nouvelle a été en grande partie construite pour accompagner de manière harmonieuse le développement de l'agglomération lyonnaise et

accueillir des populations désireuses d'habiter un concept de ville verte (L'Isle d'Abeau, une ville à la campagne). L'implantation d'entreprises et la construction de logements sociaux ont fait de ces deux moteurs principaux de son développement. La Ville nouvelle, qui a mis en œuvre des « utopies » urbaines s'est bâtie à proximité d'un territoire plus traditionnel, marqué par la présence de Bourgoin-Jallieu, ville industrielle (avec notamment le textile), et de nombreux villages ruraux. **La CAPI reste institutionnellement une agglomération**

LE PLAN DE MANDAT DOIT PROPOSER UNE « AGGLOMÉRATION DU VINGT-ET-UNIÈME SIÈCLE » QUI SE NOURRIT À LA FOIS DE LA TRADITION DES VILLAGES RURAUX ET DU PASSÉ DE BOURGOIN-JALLIEU MAIS AUSSI DE L'EXPÉRIENCE DE LA VILLE NOUVELLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE LA « VILLE DURABLE » DE DEMAIN.

à l'histoire récente, sans cœur historique important (on a même parlé d'une géographie en archipel), avec une forte dimension rurale. Le Plan de mandat doit intégrer ces aspects et proposer une « agglomération du vingt-et-unième siècle » qui se nourrit à la fois de la tradition des villages ruraux et du passé de Bourgoin-Jallieu mais aussi de l'expérience de la Ville nouvelle pour relever les défis de la « ville durable » de demain.

La structuration et l'utilisation du foncier (entre problématiques agricoles, préservation de l'environnement, extension urbaine, place de la filière logistique, développement des axes de transport d'enjeu européen, ...) sont au cœur des arbitrages que l'on va attendre de la CAPI qui va devoir sur ces sujets porter la parole du territoire. Il est très important que toutes ces réalités soient rappelées au début du Plan de Mandat car ce sont elles qui permettent de comprendre les politiques qui sont menées et les différentes recherches d'équilibres entre toutes les problématiques. Le

SCoT Nord Isère (regroupant quatre-vingt treize communes, soit huit structures intercommunales, et un peu plus de deux-cent mille habitants) a analysé ces questions et a retenu des orientations, qu'il est nécessaire d'avoir bien en tête et de porter à la connaissance des habitants. **Toutes les réflexions autour de la place et du rôle de la CAPI prennent un relief particulier dans le cadre de la réforme territoriale qui se prépare** et qui devrait voir monter en puissance les Communautés d'Agglomération. Un travail de pédagogie et de communication doit être mené en ce sens vers et pour les citoyens. Ce travail doit également permettre de légitimer la CAPI vis-à-vis de ses habitants, car sa « nouveauté » – moins de dix ans – est un enjeu de taille qu'il faut intégrer dans les **problématiques du Plan de Mandat**.

Cette légitimité de la CAPI passe aussi par une meilleure lisibilité de son territoire pour les prochaines années. Cette lisibilité (marquée par les équipements collectifs, les infrastructures de mobilités,...) permettra de « faire communauté » et, ainsi, de créer un sentiment d'appartenance à un territoire qui, à l'heure actuelle, ne semble pas

CETTE LISIBILITÉ (MARQUÉE PAR LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS, LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉS,...) PERMETTRA DE « FAIRE COMMUNAUTÉ » ET, AINSI, DE CRÉER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À UN TERRITOIRE QUI, À L'HEURE ACTUELLE, NE SEMBLE PAS PARLER AUX CITOYENS.

parler aux citoyens. Il y a donc là un enjeu majeur auquel la collectivité doit répondre. **Pour ce faire, le Conseil de Développement s'est demandé s'il était pertinent de se baser sur les concepts qui ont été établis lors de la création de la Ville Nouvelle** (*L'Isle d'Abeau, Ville Nouvelle. Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, 1975*)

et de les réactualiser. Ces concepts étaient les suivants :

- « vivre en connexion avec les réseaux de communication »,
- « créer un pôle structurant pour la région »,
- « avoir un équilibre entre habitat et emploi »,
- « créer une ville verte »,
- « mettre en place un pôle de loisirs et sportif »,
- « organiser une agglomération archipel ».

Le travail ne doit pas s'arrêter à ces objectifs car la CAPI d'aujourd'hui a aussi d'autres problématiques à régler mais cela reste une grille de lecture qui paraît pertinente pour comprendre le territoire tel qu'il est quarante ans plus tard et tel que ce Plan de Mandat envisage de le faire évoluer.

Le Conseil de Développement a tout à fait conscience de l'environnement financier actuel particulièrement compliqué pour les collectivités locales. Celui-ci impose que des choix forts soient faits par les élus, des choix qui ne soient pas seulement liés à des logiques gestionnaires de court terme mais bien dans une vision à moyen et long terme pour un territoire qui a de nombreux atouts. Cela passera par des mutualisations accrues, le redéploiement des dépenses publiques et l'usage généralisé des nouvelles technologies pour accompagner les besoins de la population.

PARTIE I :

UN TERRITOIRE À CONNECTER AVEC LES ESPACES VOISINS

UN ESPACE CLÉ DANS LES MOBILITÉS RÉGIONALES

La CAPI est donc un espace qui se trouve dans une position particulière, sur un axe d'importance française et internationale et à proximité d'un aéroport, dont la construction a été décidée à la même époque que la constitution de la Ville Nouvelle. Cela implique aussi que **de nombreux habitants des territoires voisins viennent sur la CAPI pour se rendre à Grenoble, Lyon ou Chambéry, notamment par le biais des gares ou, plus récemment, du covoiturage**. C'est une réalité qu'il faut prendre en compte, car elle explique une grande partie des problèmes de saturation que peuvent connaître les parkings des gares ou encore les axes routiers vers le sud (Saint Jean de Bournay) ou vers le nord (Crémieu et Morestel).

Mais, autant qu'une problématique à résoudre, cette situation peut aussi être vue comme bénéfique pour la CAPI. Cela serait par exemple le cas **en faisant des gares des lieux de services,**

afin que les usagers puissent faire des courses ou récupérer un colis en sortant du train et avant de revenir sur leurs territoires d'origine. C'est une réflexion évoquée dans le Plan de Mandat et qui doit être particulièrement suivie car elle impacte autant la vie économique que la mobilité, deux enjeux majeurs pour le territoire.

Le Conseil de Développement a le sentiment que la gare de L'Isle d'Abeau pourrait avoir le rôle de gare « centrale » du territoire (celle où tous les trains s'arrêteraient) car, d'abord, elle se trouve plus près du centre géographique de la CAPI et c'est ensuite la seule où existent encore de grandes capacités de développement avec la présence d'un foncier encore vierge à proximité.

DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES À FAIRE ÉVOLUER

La mobilité est en effet un aspect extrêmement important de la vie de son territoire, notamment du fait de son positionnement et du rapport entretenu avec les territoires voisins. Sur ce point précis, le Conseil de Développement s'interroge sur la gratuité de l'autoroute de Bourgoin-Jallieu à Lyon. **En effet, la CAPI est le seul territoire du Pôle Métropolitain à ne pas être relié gratuitement par autoroute à Lyon.**

En ce qui concerne l'autoroute, il est aussi demandé si une action peut être menée par rapport au covoiturage avec une voie réservée, notamment à l'entrée de Lyon ou encore un tarif préférentiel pour les voitures de covoitureurs. Mais, sur ces deux propositions, le Conseil de Développement a conscience que la CAPI n'a sans doute que peu de prise.

Par rapport à la liaison en train avec Lyon et Grenoble, il est noté que la fréquence de trains est bonne, le nombre de gares important (quatre sur une vingtaine de kilomètres) et les tarifs abordables. Cela en fait un moyen de transport

pratique pour les habitants du territoire travaillant à Lyon ou Grenoble ou ceux qui habitent ces agglomérations et qui viennent sur la CAPI pour exercer leur profession. Néanmoins, les soucis de robustesse de la voie et le problème de saturation des gares (et, parfois, leur difficulté d'accès) restent des freins importants à l'utilisation de ce moyen de transport. L'aménagement d'une troisième voie sur la ligne, au moins de Lyon à Bourgoin-Jallieu pourrait permettre de résoudre un grand nombre de problèmes et d'accompagner une offre ferroviaire de plus en plus prisée.

Sur les infrastructures routières et ferroviaires, il est aussi nécessaire d'avoir à l'esprit les évolutions prévues en termes de mobilité, afin d'être en capacité de les adapter afin d'accompagner du mieux possible ces changements dans les flux.

Enfin, **le Conseil de Développement rappelle son attachement à la création d'une liaison ferroviaire directe entre l'aéroport de Saint Exupéry et la CAPI, comme le projet «Satorail» le prévoyait dans les années 1990.**

UN TERRITOIRE QUI DOIT PENSER SON ÉLARGISSEMENT

Dans ce positionnement particulier et ce rapport inévitable aux territoires voisins, des questions se posent aussi par rapport à la stratégie que doit adopter la CAPI. Là encore, la loi sur la nouvelle organisation territoriale a une influence non négligeable puisque, à l'heure actuelle, il serait décidé que la taille minimale pour les communautés de communes serait fixée à 20 000 habitants (alors qu'il n'y a pas actuellement de seuil minimum de population), ce qui implique une évolution de périmètres de certaines entités actuelles et des questionnements par rapport à la CAPI.

C'est une problématique que les membres du Conseil de Développement trouvent très importante et ils insistent pour que ces rapprochements soient étudiés avec beaucoup d'attention. **Ils sont d'ailleurs davantage favorables à l'entrée de plusieurs communes en même temps plutôt qu'à une progressivité de ces entrées, au rythme d'une ou deux par an, même s'ils ont tout à fait conscience des difficultés induites par ces rapprochements de communes.**

De plus, il apparaît pour les membres du Conseil de Développement que le territoire a une vraie

carte à jouer en se tournant vers l'est lyonnais et la communauté de communes des collines du Nord Dauphiné. Le fait que la CAPI fasse partie du Pôle Métropolitain et participe activement au projet autour de la Plaine Saint-Exupéry plaide dans ce sens. Dans une logique métropolitaine et pour des raisons géographique, économique et démographique, le CAPI a vocation à améliorer ses liens avec la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND), sans négliger pour autant la Communauté de Communes des Vallons de la Tour, avec laquelle de nombreuses actions sont déjà en cours.

En effet, la CAPI doit être au cœur du développement d'un territoire sur un axe entre l'aéroport et le territoire autour de La Tour du Pin. Dans ce cadre d'évolution institutionnelle, le Conseil de Développement se propose de porter l'ambition d'un territoire uni et cohérent en allant voir les communes et communautés de communes avec lesquelles un rapprochement serait logique, en termes de bassins de vie, de transports, de services et d'équipements structurants. Il reprendrait ainsi le rôle qui a été le sien au départ, avant la création de la CAPI.

PARTIE I : UN TERRITOIRE À CONNECTER AVEC LES ESPACES VOISINS

POINTS POSITIFS

- La réflexion autour des gares : elles doivent devenir de vrais lieux de vie, afin que les habitants qui viennent d'autres territoires puissent y trouver une offre de biens et services, comme un espace pour que des maraîchers s'installent un ou deux soirs par semaine.
- La volonté affichée d'être un acteur majeur de la nouvelle grande Région Rhône-Alpes-Auvergne, du Pôle Métropolitain et du développement de la Plaine Saint-Exupéry.

POINTS À AMÉLIORER

- Le fait d'avoir une vision à moyen et long terme de l'évolution des flux routiers et ferroviaires, afin d'être en capacité d'anticiper la nécessité d'investir dans les infrastructures.
- L'impact de l'implantation du Village de Marques en termes de mobilité, à la fois routière et ferroviaire

PROPOSITIONS

TRANSPORTS / MOBILITÉS

- Rendre gratuite l'autoroute entre Lyon et Bourgoin-Jallieu, afin que la CAPI soit sur un pied d'égalité sur ce plan là avec les deux autres territoires du Pôle Métropolitain.
- Obtenir la création d'une liaison ferroviaire directe vers l'aéroport Saint-Exupéry.
- Continuer les actions en faveur du covoiturage en essayant d'obtenir une voie réservée à l'approche de Lyon ou un tarif préférentiel auprès de la société concessionnaire d'autoroute.
- Faire de la gare de L'Isle d'Abeau la plus importante du territoire car elle est d'avantage au centre géographique du territoire et elle dispose encore de la capacité foncière pour accueillir des parkings en silo, et divers bâtiments.

LIEN AVEC LES AUTRES TERRITOIRES

- Faire de la CAPI le cœur d'un axe reliant l'aéroport Lyon Saint-Exupéry et La Tour du Pin en se rapprochant à la fois des Vallons de la Tour à l'est et de la CCEL et de la CCCND à l'ouest.
- Le Conseil de Développement se propose de porter l'ambition d'un territoire uni et cohérent en allant à la rencontre des communes et des communautés de communes avec lesquelles un rapprochement serait logique, en termes de bassins de vie, de transports, de services et d'équipements structurants.
- Faire de TLM (Télé Lyon Métropole) une télévision qui puisse avoir une diffusion à l'échelle du Pôle Métropolitain et qui puisse ainsi donner des informations sur ce qui se passe sur tout ce territoire.

PARTIE II :

UN TERRITOIRE OÙ LES SERVICES TIENNENT UN RÔLE MAJEUR

UNE GAMME DE SERVICES À LA PERSONNE TRÈS DÉVELOPPÉE

Regroupant l'ancienne Ville Nouvelle et d'autres communes, la CAPI a très tôt développé un important dispositif de services à la population. En effet, dans la Ville Nouvelle, c'était une dimension très importante et le Conseil de Développement considère que c'est une très bonne chose que ces services continuent à être assurés et que la CAPI garde ses compétences, notamment envers la petite enfance et les personnes âgées (pour la gestion du centre d'hébergement « Les Tilleuls » à Bourgoin-Jallieu).

Ce qui se fait aujourd'hui est de qualité et reconnu comme tel et c'est aussi une manière très importante de faire connaître la CAPI puisque c'est à travers ce qu'elle fait concrètement pour la population que la CAPI sera la plus connue et reconnue par les citoyens.

Il n'y a qu'en matière de culture que les choses semblent un peu plus floues avec une gestion des équipements culturels mais pas de toutes les programmations. Il est demandé de regrouper tout ce qui se fait en termes de communication « culturelle » sur le territoire afin que l'information soit plus claire pour le citoyen. Il en est de même pour le tourisme puisque, contrairement aux trois autres territoires du Pôle Métropolitain, la CAPI ne dispose pas d'un Office du tourisme communautaire, ce qui est fortement dommageable, d'autant qu'il y a des choses singulières à proposer, notamment dans une thématique autour des loisirs, de la nature, et d'un tourisme de proximité.

UNE POLITIQUE EN TERMES DE MOBILITÉ DE PLUS EN PLUS EFFICACE

L'un des services à la population les plus importants et les plus visibles est tout ce qui se fait en matière de mobilité et, notamment, le réseau de bus RUBAN. **C'est un réseau qui est performant, notamment pour le public scolaire, mais qui pose aussi des questions en termes de remplissage à certains moments de la journée.** Le Conseil de Développement a tout à fait conscience que c'est un réseau très compliqué à gérer avec des amplitudes de fréquence très importantes en fonction des horaires (notamment du fait de son rôle de ramassage scolaire).

Ainsi, il **appuie le fait de renforcer le réseau de bus sur les lignes fortes, le long de l' « arrête dorsale » du territoire** et de trouver des moyens autres pour les communes rurales. S'il est compréhensible que chaque village attende une desserte en transports en commun, aujourd'hui, ce n'est pas supportable économiquement. C'est pourquoi il est absolument nécessaire de trouver des moyens alternatifs pour la mobilité. Il doit aussi y avoir une vraie prise de conscience de la part des habitants des zones périphériques,

et notamment ceux qui vont s'y installer : ils ne pourront pas avoir un bus à proximité avec une fréquence régulière. Cela passe notamment par de l'information en amont.

En termes de mobilité, **tout le travail mené par la CAPI autour des modes alternatifs à la voiture individuelle est important et doit être salué.** C'est le cas à la fois sur le covoiturage avec la mise en place de parkings et d'une communication qui semble commencer à porter ses fruits. Ce sont des évolutions qui prennent du temps mais, sur le territoire, elles semblent bien enclenchées, notamment au niveau des entreprises, et c'est une très bonne chose. Il en est de même sur les modes doux avec un Schéma Directeur Vélo qui instaure une politique volontariste en termes de création de pistes cyclables et de promotion de ce mode de transport. C'est en réussissant à combiner au mieux les différents véhicules que les habitants du territoire pourront être le plus efficace, le plus économe et le plus écologique possible dans leur mobilité.

UN RÔLE DE MISE EN RÉSEAU DE TOUTES LES ACTIONS À DÉVELOPPER

La CAPI est un territoire riche en termes d'associations, d'initiatives et d'événements qui s'y déroulent, mais ce n'est pas assez visible, du fait du manque d'une réelle coordination et d'un véritable réseau qui puisse mettre en relation toutes ces actions et les faire connaître par la population. La **CAPI pourrait jouer un rôle important : celui de communiquer sur ce qui se passe sur son territoire et de mettre en réseau ces actions ou ces lieux.**

La situation des espaces protégés en terme d'environnement sur le territoire est un exemple qui est assez parlant. En effet, aujourd'hui, ils sont assez peu mis en valeur et, en tout cas, très peu connus du grand public. Pourtant, il est nécessaire que ces espaces puissent réellement et facilement être accessibles à la population afin que celle-

ci puisse se les approprier. Ainsi, des espaces de concertation entre les différentes parties (agriculteurs, défenseurs de l'environnement et population) doivent être mis en place afin de trouver un juste milieu entre protection de la nature et accès à ces espaces pour les citoyens.

Ici, la CAPI a un rôle de médiateur à jouer mais aussi de mise en réseau de tous ces espaces, notamment grâce à différents aménagements d'interconnexion. **Cette démarche de mise en réseau permet aussi d'impliquer davantage la population**, en la poussant à participer aux associations, à découvrir son territoire sous de nouvelles facettes ou à innover. C'est aussi une façon de créer un sentiment d'appartenance.

PARTIE II : UN TERRITOIRE OÙ LES SERVICES TIENNENT UN RÔLE MAJEUR

POINTS POSITIFS

- La volonté de continuer à être un territoire de services à la population car cela fonde une bonne partie du sentiment d'appartenance à la collectivité.
- La volonté de renforcer le réseau RUBAN sur les lignes fortes, celles qui fonctionnent le mieux et qui relient les communes les plus importantes, le long de l'« arrête dorsale » du territoire.
- La politique en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

POINTS À AMÉLIORER

- Mieux communiquer sur tout ce qui se fait sur le territoire car les associations, initiatives et événements sont très nombreux mais pas toujours assez connus des habitants.

PROPOSITIONS

TRANSPORTS / MOBILITÉS

- Faire de la voie est-ouest la véritable épine dorsale de la politique pour le vélo. Elle doit donc être plus éclairée et globalement moins dangereuse, avec un cheminement qui évite au maximum tout croisement avec des voies utilisées par les véhicules motorisés. Il s'agit d'en faire un véritable axe majeur pour les deux roues.
- Editer une carte des cheminements piétons comme cela vient d'être fait pour les vélos. C'est en effet très intéressant car cela permet de visualiser des itinéraires peut être pas assez connus, de leur donner une visibilité mais aussi de savoir le temps qu'il faudra pour les parcourir.
- Mettre en place toute une signalisation pour les modes doux (vélo et piétons) autour des notions de temps et de distance afin de montrer que ce n'est pas si loin, ni si long de se rendre à pied ou en vélo quelque part. Par exemple, sur les parkings, un panneau d'indication de temps par rapport au centre-ville, pourrait être installé.

PARTIE III :

UN TERRITOIRE À POTENTIEL

LES ATOUTS DU TERRITOIRE SONT DIVERS ET NOMBREUX

La première chose que l'on peut noter, c'est qu'il semble y avoir une très grande différence entre l'image qu'a le territoire de lui-même et ce qu'il est véritablement.

- **La CAPI est un territoire jeune mais qui porte une histoire riche puisque c'est une terre d'expérimentation, un véritable creuset d'idées où se trouvent aujourd'hui un grand nombre de laboratoires de recherche qui mériteraient d'être davantage connus.** Cette jeunesse permet aussi de garder les idées d'innovation et d'ouverture comme fils conducteurs de toute la réflexion et des actions menées ;
- De plus, la CAPI a la chance de posséder des espaces naturels de très grande qualité qui sont protégés (6 ENS), ainsi que toute la zone des marais, qui est à la fois très importante pour l'agriculture mais aussi pour les loisirs, avec ses kilomètres de voies aménagées. Il y a aussi quelque chose à développer autour du concept de sport/santé/nature, avec les nombreux espaces naturels ouverts aux marcheurs, aux vélos ou aux cavaliers, le golf. La présence du CSBJ (le club de rugby)

paraît insuffisamment prise en compte dans le plan de mandat ;

- L'offre culturelle est présente en qualité et en quantité et ce territoire possède un très fort tissu d'associations dynamiques ;
- Enfin, c'est un territoire à la démographie plutôt jeune.

Tous ces éléments font de la CAPI un territoire de qualité, qu'il est absolument nécessaire de mettre en valeur. C'est un sentiment vraiment partagé par les membres du Conseil de Développement. Cependant, ils ont aussi le sentiment que, trop souvent, le territoire est réduit à une image négative, véhiculée par certains clichés qui ont la vie dure – passage des vacanciers sur l'autoroute, lieu dortoir pour les travailleurs lyonnais, grande zone d'entrepôts où les camions sont partout – et que même les habitants du territoire n'ont pas toujours conscience de tout ce qu'offre la CAPI. **Il y a ainsi une grande différence entre l'image qu'a le territoire de lui-même et ce qu'il est véritablement.**

UN VRAI TRAVAIL À MENER SUR L'IMAGE DU TERRITOIRE

Certains éléments phares de la CAPI sont davantage connus par les personnes venant de l'extérieur que par les habitants. On pense ici aux Grands Ateliers, assez peu connu des habitants de CAPI alors que c'est un espace d'accueil des étudiants reconnu (inter)nationalement. Il en est de même de la Biennale du Cirque, événement d'importance qui a presque plus de résonance chez nos voisins du Pôle Métropolitain, où les écoles de cirque sont nombreuses. **C'est donc un point qu'il est absolument essentiel de travailler en profondeur et qui implique à la fois une réflexion sur l'image de la CAPI à l'extérieur (marketing territorial, image de marque,...) mais aussi sur celle que le territoire renvoie à sa propre population.**

Il y a aussi tout un travail à mener autour de la jeunesse puisque si le nombre de jeunes est important, l'absence de formation post-bac, fait qu'un certain nombre quitte le territoire pour poursuivre leurs études. Une idée pourrait être de porter particulièrement l'accent sur l'apprentissage, en réunissant le plus de possibilités pour mettre en lien les étudiants et les entreprises, à travers la création d'une maison de l'apprentissage rassemblant tous les acteurs de cette forme d'étude trop souvent oubliée. Sur un tel sujet, la CAPI pourrait avoir un rôle à travers, d'abord, un recensement de ce qui existe déjà et des possibilités puis avec un travail de communication. Ainsi, la communauté serait motrice d'une telle démarche.

LA CONSTRUCTION DURABLE, UN PILIER ÉCONOMIQUE AUTOUR DUQUEL CONSTRUIRE UNE IMAGE DE MARQUE

La **construction durable** est une thématique très importante aux yeux des membres du Conseil de Développement car il leur semble que c'est un vrai marqueur du territoire sur lequel on peut à la fois baser son image de marque mais aussi créer un fort sentiment d'appropriation par la population. En effet, en plus de trouver sur le territoire de la CAPI les centres de recherche des très grands groupes des matériaux de construction (ciment, textiles...), il y a toute une histoire autour de la construction en pisé, de la présence des Grands Ateliers, du village de terre,...

On retrouve depuis quelques années une véritable synergie de tous les acteurs de cette filière (GPRA, ASTUS, PIC,...) avec une importante participation de la collectivité, ce qui montre bien l'importance de ce qui est à la fois l'un des **marqueurs économiques principaux mais qui pourrait aussi devenir davantage une plus-value majeure en termes d'image**. Cette notion pourra être appliquée à l'ensemble des travaux de construction de bâtiments neufs ou de travaux de rénovation à venir dans les prochaines années, sur le territoire de CAPI.

Aussi, en plus des signes les plus visibles de cette présence de la construction durable sur le territoire, il faudrait être capable d'inciter les entreprises du bâtiment à rentrer dans une démarche de qualité, en s'inscrivant par exemple aux formations du CFA (Praxibat) afin que, peu à peu, tous les acteurs professionnels locaux soient dans la même logique. Enfin, dans tout ce déploiement de la filière de la construction durable, le citoyen peut aussi être concerné en favorisant l'auto-rénovation avec la mise en place de méthodes innovantes : aide d'un professionnel sur des périodes courtes, coopération entre habitants,... Ce sont des choses qui se développent et qui peuvent participer à la fois à la création d'une image d'un territoire porteur et moteur sur la construction durable mais aussi d'une identification de la population à cette problématique.

Le fait que la CAPI ait été retenue lors de l'appel à projet TEPOS (Territoire à Energie POSitive) doit aussi être une façon d'impulser de nombreuses politiques en lien avec la construction durable. **Sur tous ces aspects, on retrouve la notion de territoire innovant et porteur d'expérimentations originales qui donnent du sens au plan de mandat.**

PARTIE III : UN TERRITOIRE À POTENTIEL

POINTS POSITIFS

- L'importance donnée à la filière de la construction durable puisque c'est là un enjeu majeur, à la fois en termes d'image mais aussi dans une dimension économique.

POINTS À AMÉLIORER

- Réussir à vraiment positionner la CAPI, par rapport aux territoires voisins, mais aussi dans une logique nationale et européenne.

PROPOSITIONS

IMAGE DE LA CAPI, SENTIMENT D'APPARTENANCE

- Avoir un travail important sur l'image de la CAPI, à la fois à l'extérieur (image de marque) mais aussi à l'intérieur du territoire (image renvoyée à la population). C'est absolument nécessaire.
- Distribuer à tous les nouveaux arrivants un document sur l'histoire et le positionnement de la CAPI, afin que ceux-ci puissent en comprendre certaines spécificités mais aussi qu'ils soient très rapidement dans une logique d'appropriation du territoire.

PARTIE IV :

UN TERRITOIRE LABORATOIRE DE NOUVELLES FAÇONS DE VIVRE

Plus qu'un territoire « vert », engagé dans le développement durable, le Conseil de Développement souhaite faire de la CAPI un territoire qui innove dans les nouvelles façons de vivre (passer de la « Ville nouvelle » à la « vie nouvelle »). Cela doit être vu en lien avec l'histoire de cette Ville Nouvelle où les premiers habitants avaient le sentiment de participer à une forme de laboratoire des nouvelles pratiques.

On peut en effet se demander si, aujourd'hui, il est possible de retrouver une logique identique. Ainsi, la CAPI deviendrait le territoire de la transition énergétique, expliqué à travers le prisme de la qualité de vie. Et cela aurait des impacts sur de nombreuses problématiques :

- Il y a bien sûr tout ce qui tourne directement autour du **développement durable et des économies d'énergie**. La collectivité a un rôle à jouer dans ce domaine. À travers la mise en place de petites actions pas forcément coûteuses (voir propositions ci-dessous), la CAPI peut avoir un rôle pour déclencher des actions citoyennes et une prise de conscience des habitants. Il est, de l'avis du Conseil de Développement, nécessaire que ceux-ci entrent dans un système vertueux en termes de développement durable et puissent changer de posture afin de s'appropriier le territoire et donc, davantage être en mesure de vouloir le respecter. Si on prend un seul exemple, sur la rénovation

du bâti, la CAPI peut avoir un vrai rôle de médiateur avec les banques, les artisans, l'AGEDEN afin qu'une personne qui souhaite faire une rénovation puisse trouver plus facilement une réponse globale à son projet. Le Conseil de Développement appuie ainsi très fortement le projet de mise en place de la plateforme de rénovation énergétique.

- D'un point de vue économique, **ça peut être un moteur très important pour la création de « nouveaux » métiers et de formations qui y sont associés**. La présence de la thématique de la construction durable est un atout très important autour duquel il faut bâtir toute une réflexion sur la transition économique du territoire. Des réflexions dans ce sens sont aussi menées sur la logistique, un autre aspect essentiel de la vie économique de la CAPI, ce qui montre que c'est un sujet qui intéresse les acteurs du territoire. Autour de l'économie verte, un grand nombre de projets se développent et il est important que le territoire puisse en profiter, en étant moteur sur la création d'entreprises, notamment par l'installation d'une pépinière.
- En termes d'habitat aussi, une telle ambition pourrait avoir de fortes répercussions. En effet, cette agglomération garde un caractère rural affirmé et c'est l'une de ses

forces. **Cela doit rester un atout en mettant notamment en place une politique active et innovante de gestion du foncier.** Il faut donc trouver un équilibre entre la protection et le gaspillage de l'espace et aller vers une « gouvernance innovante » dans le domaine de la gestion du foncier et des compétences respectives entre la CAPI et les communes. La question du développement du pavillonnaire doit aussi être posée et, dans ce domaine, la collectivité pourrait aller plus loin dans sa capacité d'imposer de construire du pavillonnaire plus densifié que ce qui se fait aujourd'hui, afin de consommer moins de foncier et de le préserver pour des productions agricoles, par exemple de type maraîchage. Toute une réflexion soit également être menée autour des équipements structurants sur le territoire (les gares, le Médipôle, le futur Village de Marques, les lieux d'enseignements) car c'est à partir d'eux que doit être pensée toute la réflexion autour de l'habitat mais aussi de la mobilité.

- Une autre implication importante est celle autour de la notion de numérique, et cela de plusieurs manières. Il y a d'abord comme préalable nécessaire la mise en place du haut début sur le territoire mais ce n'est pas suffisant. Il y a toute une dimension qui est celle de « **bien vivre** » le numérique. En effet, internet est au cœur de nombreux enjeux culturels et sociétaux, comme ceux autour de l'apprentissage, de l'accès et de l'usage de cet outil. Une telle réflexion demande de la communication et de l'animation, notamment parce que le discours et les services proposés doivent être adaptés aux différents publics. La CAPI, en étant au cœur de toutes ces réflexions, et en mettant en relation toutes les associations et initiatives qui existent déjà, pourrait trouver une vraie

valeur ajoutée et faire de cet espace un territoire où l'on « vit bien » le numérique. L'offre d'applications en lien avec la ville, les services offerts par la collectivité ou encore les activités que l'on peut pratiquer est ainsi quelque chose qui pourrait se développer et sur lequel la collectivité pourrait être moteur, au moins en termes de communication auprès des habitants. Une autre dimension peut aussi être évoquée et elle concerne une nouveauté qui est en train de révolutionner le monde de l'apprentissage et c'est un créneau sur lequel le territoire pourrait avoir un rôle à jouer. C'est celui des MOOC (ou FLOT : Formation en Ligne Ouverte à Tous en français) sur lesquels la CAPI peut avoir un rôle pour communiquer autour de cette nouvelle façon d'apprendre : cela renforce l'idée d'un territoire innovant.

Enfin, le sentiment d'appartenance au territoire se nourrit de l'idée de participer à un grand projet qui est un enjeu de société fort. La CAPI, en s'affichant comme étant un territoire moteur sur la question de la transition énergétique, en avance au niveau français et européen, et capable de mobiliser la population autour de cette thématique, pourrait ainsi se créer une vraie image.

L'enjeu est bien de faire en sorte que tous les habitants se sentent impliqués dans un tel projet à l'échelle CAPI car, aujourd'hui, il semble y avoir un déficit de connaissance et un décalage entre ce qui se fait à des petites échelles et ce dont ont conscience les habitants. C'est bien sûr un projet d'envergure, difficile à décréter et à établir dans le temps d'un seul mandat mais c'est bien une ambition forte qui est portée ici, celle de **faire de la CAPI un territoire modèle en termes de nouvelles façons de vivre.**

PARTIE IV : UN TERRITOIRE LABORATOIRE DE NOUVELLES FAÇONS DE VIVRE

POINTS POSITIFS

- L'attention qui est portée dans le Plan de Mandat aux questions de transition énergétique et de développement durable.
- Projet de pépinière d'entreprises autour de la construction durable.

POINTS À AMÉLIORER

- Aller plus loin sur le numérique en ne s'arrêtant pas seulement au fait d'avoir accès au haut débit sur tout le territoire mais bien impliquer et accompagner toute la population qui, chacun à son niveau, peut trouver un intérêt propre dans ces nouvelles pratiques (MOOC,...)

PROPOSITIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Comme il existe un PLEA (Plan Local d'Éducation Artistique), la CAPI pourrait expérimenter la mise en place d'un PLEE (E pour environnemental) afin de coordonner toutes les actions menées auprès des jeunes publics en termes de développement durable et de transition énergétique.
- Des accès par modes doux pourraient être mis en place entre tous les espaces naturels, ainsi qu'un cheminement balisé pour les relier entre eux, avec un support (un document avec une carte qui permette aux personnes de se repérer). La communication est ensuite très importante, avec un travail tout particulier à mener auprès des écoles : cela aide à la sensibilisation des enfants qui, de plus, emmènent ensuite leurs parents à ces endroits.
- Dans le cadre de la gestion des déchets, notamment organiques, une politique de distribution de poules ou de généralisation des composteurs peut être envisagée. Une collaboration entre collectivités et agriculteurs pour la gestion des matières organiques doit aussi être organisée, par exemple en innovant autour des productions pour la méthanisation, quand c'est possible
- En termes de gestion de l'eau, le Conseil de Développement soutient la démarche menée par la CAPI de simplifier le paysage des acteurs de l'eau sur le territoire car c'est actuellement trop peu lisible pour le citoyen.

ECONOMIES D'ÉNERGIE

- Pour les travaux financés par la CAPI et qui relèvent des marchés publics, il faut que la collectivité n'hésite pas innover sur les contrats, notamment afin de garantir les résultats (contrats de type Contrats de Performance Énergétique (CPE) ou Contrats de Réalisation/Exploitation Maintenance (CREM)). De plus, des expérimentations peuvent être faites sur les bâtiments publics autour, par exemple, de la mutualisation d'Énergies renouvelables, de la récupération d'énergies fatales (salles de serveurs, calories sur eaux usées, par exemple).

- Sur les bâtiments publics, la CAPI doit vraiment donner l'exemple avec l'idée possible pour les écoles, d'une incitation financière pour les efforts en termes d'économie d'énergie faite par les professeurs et les élèves. Cela permet aussi d'associer tout le monde à cette politique et ça s'inscrit donc dans la logique de PLEE.
- L'auto-rénovation peut être une solution intéressante avec la mise en place de méthodes innovantes : aide d'un professionnel (par exemple sur des périodes de deux jours), coopération entre habitants, . . .
- Pour une sensibilisation plus active de la population à la question de la surconsommation énergétique, la CAPI pourrait fournir à chaque foyer un thermomètre qui permette de commencer une pédagogie autour de la température de confort et ainsi réduire la température des logements trop chauffés.

HABITAT

- Faire que les collectivités deviennent vraiment maîtres d'ouvrage sur leur territoire, notamment en se dotant de cahiers des charges très précis afin de construire des zones pavillonnaires plus denses.
- Aller vers une gouvernance innovante dans le domaine des compétences en termes de foncier entre la CAPI et les différentes communes.

« BIEN VIVRE LE NUMÉRIQUE »

- Mettre en place un ou plusieurs lieux (pourquoi pas itinérant) qui puissent accueillir à la fois des personnes désireuses de s'initier à l'outil informatique mais aussi celles qui ont besoin d'explication sur ce sujet. Cet espace pourra aussi servir à la présentation des services en ligne offerts par la CAPI.
- Favoriser la création de tiers lieux où le travail collaboratif peut naître, où, là encore, l'un pourrait être itinérant pour se rendre au plus près de la population. Les autres doivent se trouver non seulement dans les grandes villes de la CAPI mais aussi dans les centre-bourgs un peu plus à l'écart
- Mener une réflexion et proposer un accompagnement sur le développement du commerce de proximité en convergence avec les nouveaux outils numériques. Le tout dans une logique de pouvoir rendre le meilleur service possible à la population.
- Mettre en place une politique d'ambassadeurs sur la question d'internet et des usages du numérique, qui permettent d'apporter au plus près les bonnes pratiques à la population.
- Créer une maison des MOOC (ou FLOT), à destination à la fois d'un public d'enseignement supérieur mais aussi de formation continue. Sur ces nouvelles façons d'apprendre, qui se développent très vite, la CAPI pourrait ainsi avoir une vraie carte à jouer.

APPROPRIATION ET VISION DU TERRITOIRE

- Pour donner un élan au développement de ce territoire, mener une réflexion sur le devenir de ce territoire dans les trente prochaines années : « CAPI 2040 ». Un tel travail permettrait aussi de créer une adhésion de la population pour un projet attrayant concernant l'espace où celle-ci vit.

CONCLUSION

A travers sa géographie, son histoire et sa réalité économique et démographique actuelle, **la CAPI apparaît véritablement comme un territoire au cœur de très nombreux enjeux et à l'identité propre.** C'est d'abord un lieu d'échanges, connecté avec les territoires voisins et qui doit renforcer cet aspect pour trouver la place qu'il mérite. C'est aussi un espace où les services à la population sont nombreux, et de qualité, notamment en ce qui concerne la mobilité. La CAPI apparaît aussi comme une vraie terre de potentiel, bien plus que ce que l'imaginent parfois ses propres habitants. Il y a donc une question d'image très importante à résoudre. La collectivité a un vrai rôle à jouer pour que les citoyens vivent au mieux leur territoire et que puisse se créer un sentiment d'appartenance. Cela pourrait passer par une grande ambition pour le territoire autour de l'idée de faire de la CAPI le lieu d'expérimentation et de pratique de nouvelles façons de vivre, tant au niveau de l'habitat, du numérique ou du développement durable. **Cela aurait des répercussions sur de nombreux autres domaines et pourrait créer une adhésion de la population et aller donc vers un sentiment d'appartenance à un territoire dont les habitants seraient fiers.**

Ce Plan de Mandat est un document très important puisqu'il doit annoncer et expliquer les grandes

IL EST TRÈS IMPORTANT QUE LES CITOYENS PUISSENT S'APPUYER SUR CE PLAN DE MANDAT POUR COMPRENDRE LEUR TERRITOIRE, PUIS, ENSUITE, SE L'APPROPRIER.

décisions qui seront à l'œuvre lors des prochaines années sur le territoire. Ainsi, il prépare ce que sera le territoire demain et après-demain. **C'est pourquoi il doit être diffusé de la manière la plus large et la plus pédagogique possible.** Il y a par exemple un vrai effort de simplification dans le vocabulaire utilisé, même si cette complexité ne dépend évidemment pas que de la CAPI. En effet, il est très important que les citoyens puissent s'appuyer sur ce Plan de Mandat pour comprendre leur territoire, puis, ensuite, se l'approprier. **Mais ce document doit aussi pouvoir être évalué, notamment par les citoyens eux-mêmes, qui, ainsi, pourront bien plus être acteur du développement de leur territoire.** C'est la place du Conseil de Développement de porter cette voix du citoyen pour la placer au cœur de toute politique publique.

A cette fin, les membres du Conseil de Développement sont prêts à se mobiliser (avec l'appui financier de la CAPI) pour suivre pendant la durée du mandat les propositions évoquées dans cet avis qui seront reprises par les élus, mais aussi celles qui émaneront des élus et feront partie du Plan de Mandat. **Dès maintenant, le Conseil de Développement se tient prêt à répondre aux demandes des élus et des services de la CAPI pendant le processus d'élaboration même du plan de mandat.**

TABLE DES MATIÈRES

3	MÉTHODOLOGIE		
4	INTRODUCTION : UN TERRITOIRE AU CŒUR DE NOMBREUX ENJEUX		
6	PARTIE I : UN TERRITOIRE À CONNECTER AVEC LES ESPACES VOISINS		
6	UN ESPACE CLÉ DANS LES MOBILITÉS RÉGIONALES		
7	DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET FERROVIAIRES À FAIRE ÉVOLUER		
8	UN TERRITOIRE QUI DOIT PENSER SON ÉLARGISSEMENT		
9	BILAN		
10	PARTIE II : UN TERRITOIRE OÙ LES SERVICES TIENNENT UN RÔLE MAJEUR		
10	UNE GAMME DE SERVICES À LA PERSONNE TRÈS DÉVELOPPÉE		
11	UNE POLITIQUE EN TERMES DE MOBILITÉ DE PLUS EN PLUS EFFICACE		
12	UN RÔLE DE MISE EN RÉSEAU DE TOUTES LES ACTIONS À DÉVELOPPER		
13	BILAN		
14	PARTIE III : UN TERRITOIRE À POTENTIEL		
14	LES ATOUTS DU TERRITOIRE SONT DIVERS ET NOMBREUX		
15	UN VRAI TRAVAIL À MENER SUR L'IMAGE DU TERRITOIRE		
16	LA CONSTRUCTION DURABLE, UN PILIER ÉCONOMIQUE AUTOUR DUQUEL CONSTRUIRE UNE IMAGE DE MARQUE		
17	BILAN		
18	PARTIE IV : UN TERRITOIRE LABORATOIRE DE NOUVELLES FAÇONS DE VIVRE		
20	BILAN		
22	CONCLUSION		

